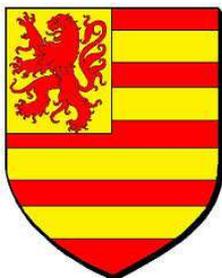


MAIRIE DE LANTEUIL



Compte rendu

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2015

2 place de la Mairie - 19190 LANTEUIL

TEL 05 55 85 51 14 - FAX 05 55 85 58 87

E-mail : mairie.lanteuil@orange.fr - Site www.lanteuil.fr

Nombre de membres du Conseil Municipal		L'an deux mil quinze, le vingt deux octobre à dix huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire. <u>Date de convocation</u> : 15 octobre 2015 <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Jacques MESTRE, Julie BERNICAL, Alain GUIONIE, Albert LAURENT, Patrice LARIVET, Jean-François VERLHAC, Alain VAUZOUR, Murielle GAYE, Alain PARIS, Sébastien CHABENAT, Michèle COSTE, Sylvie BOUSTIE, Karine BROUSSE et André DELPY. <u>Secrétaire de séance</u> : Michèle COSTE.
En exercice	15	
Présents	15	
Pour	15	
Contre	/	
Abstention	/	

Objet : Programme voirie 2015 - Subvention Conseil Départemental 19

Le dispositif initial de dotation sexennal a été revu en juillet 2015 ainsi sur la période 2014/2019 la commune pouvait prétendre à 22 112.00 € d'aides pour la voirie. Le parti avait été pris de mobiliser les fonds pour financer un programme voirie tous les 2 ans donc en 2016.

Ces dispositions ont changé et pour ne pas nuire aux maîtres d'ouvrage le Conseil Départemental propose un taux de mobilisation de 50 % sur la 1^{ère} période 2014/2016. $22\ 112.00 \times 50\ \% = 11\ 056.00$ € de subvention pour 2014/2016 auxquels s'ajoutent 3685.00 € de plan de soutien soit une aide globale de 14 741.00 € (- 3500 € de subvention qui ont été consommés prg voirie 2014) soit un solde à consommer de 11 241.00 €.

A partir de 2016 une dotation annuelle sera attribuée au taux effectif de 40 % d'un coût HT de travaux selon une assiette éligible assise sur le linéaire de voirie. (VC 14296 ml - VC I 13920ml - CR 10522 ml) soit un linéaire pour Lanteuil de 24 818 ml.

Monsieur Jacques MESTRE, adjoint délégué voirie, a consulté des entreprises pour une partie des voies communales suivantes : Les Joinesses - Miramont - le Mas - Lachaud

Les entreprises Eurovia et Colas ont été consultées. L'entreprise EUROVIA n'est pas en mesure de nous fournir une offre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- De retenir l'entreprise COLAS pour la Route de Miramont pour un montant de => 28 877.50 €HT,
- Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Montant des travaux route de Miramont	28 877.50 €HT
- Subvention du Conseil Départemental => 40 % => 11 551.00 plafond =>	11 241.00 €HT
- Reste à la charge de la commune	17 636.50 €HT

- De confier à Monsieur Le Maire le soin d'effectuer toutes les démarches (solliciter l'attribution d'une subvention...) et signer tous documents liés à cette décision.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP.

Objet : Agenda 21

L'évaluation de l'agenda 21 a été réalisée le 7 octobre dernier afin de vérifier les progrès réalisés par la collectivité et faire le point sur l'état d'avancement des actions prévues et l'engagement dans de nouvelles actions pour 2016-2019.

Objet : Chemins de randonnée

Une commission est mise en place pour étudier l'ouverture et/ou l'entretien de nouveaux circuits de randonnée. Messieurs DELPY, CHABENAT, PARIS, LARIVET et DERACHINOIS se réuniront pour établir un diagnostic.

Objet : Financement Halle

Une première étude a été demandée pour évaluer les taux et les remboursements possibles auprès de plusieurs organismes pour avoir recours à l'emprunt pour le financement de la halle.

Objet : Salle polyvalente

La commission bâtiment va étudier les équipements nécessaires pour l'aménagement de la halle.

Objet : Réfection salle de classe

Le Conseil Municipal décide de vitrifier les salles de classe et demande l'actualisation des devis pour inscription du programme au budget 2016 et réalisation des travaux pendant la période des congés d'été.

Objet : informatique mairie

Le Conseil Municipal décide d'étudier différents devis pour remplacer l'informatique du secrétariat de la mairie ainsi que le photocopieur (location).

Objet : Signalisation

Des panneaux « voie sans issue » seront commandés et installés :

- Croisement Oriol et sur la route des Fourches

Deux panneaux « aire de camping-car » seront également commandés et installés pour signaler en amont l'aire de stationnement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H30.